

Toponymes en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques de toponymes

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. Toponymes en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques de toponymes. *Studii si cercetari filologice*, 2004, 4, pp.5-13. halshs-00797180

HAL Id: halshs-00797180

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00797180>

Submitted on 5 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Toponymes en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques de toponymes*

Le texte ci-dessous est paru dans *Studii si cercetari filologice* et peut être cité avec les références : Lecolle Michelle « Toponymes en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques de toponymes », *Studii si cercetari filologice* 3, 2004, Université de Pitesti, Roumanie, pp. 5-13.

Le nom propre (désormais Npr) est souvent considéré comme un nom d'individu, renvoyant à une entité unique et indivisible. Dans cette perspective, qui est celle des logiciens, le Npr est envisagé d'un point de vue fonctionnel, en tant qu'instrument de nomination. Il est alors abordé hors énoncé, ou dans des énoncés où il apparaît en position référentielle et non modifié, comme dans *Paul rit*.

Cet appariement univoque Npr/individu est remis en question par les travaux de linguistes qui se sont attachés à la description des Npr en emploi modifié (c'est-à-dire, pour nous ici, précédé d'un déterminant et éventuellement suivi d'une expansion), ou encore en emploi prédicatif, tous emplois qui s'avèrent en définitive fréquents et relativement variés (cf. entre autres Gary-Prieur 1994 et 1998, Jonasson 1994, Leroy 2001). Il est également remis en question par ce paradoxe que constitue « l'individu pluriel », soit le Npr combiné avec le pluriel par le biais d'un déterminant, qui fait l'objet de l'ouvrage de Gary-Prieur (2001a). Enfin, cet appariement peut également être mis à mal lorsqu'on envisage l'emploi tropique du Npr, et notamment son emploi métonymique. Dans ses emplois métonymiques en effet, le Npr est amené à se « communiser », lorsque la métonymie est lexicalisée : c'est le cas bien connu des noms d'inventeur (*poubelle*), ou encore des noms de fromages ou de vins. Ainsi, *camembert* ne désigne plus l'individu-ville où s'est initialement fabriqué le fameux fromage français, mais une classe – c'est un nom commun (désormais Nc). Mais il peut également, tout en conservant un statut de Npr non modifié, et en étant en position référentielle, désigner un autre objet que son référent initial, comme dans le cas du rapport métonymique auteur/œuvre, basé sur un Npr de personne (anthroponyme) :

(1) Je lis **Proust**/j'écoute **Mozart** avec plaisir.

ou dans celui du rapport ville/habitants, basé sur un Npr de lieu (toponyme) :

(2) **Paris** a froid **Paris** a faim. (Eluard, *Au rendez-vous allemand*, 1942).

Ces deux types d'emplois métonymiques sont eux-mêmes usuels ; le premier (exemple (1)), qu'il apparaisse avec ou sans déterminant, a d'ailleurs été abondamment étudié¹. En revanche, les emplois basés sur des toponymes, dont une sous-catégorie est représentée par l'exemple (2), sont, à notre connaissance, plus rarement abordés².

C'est donc à cette catégorie quelque peu délaissée que sera consacré cet article. Notre propos est de donner un aperçu de la diversité des emplois métonymiques de toponymes à

* Je remercie vivement Andrée Borillo et Sarah Leroy pour leur relecture critique de cet article.

¹ Cf. notamment Kleiber (1992), Gary-Prieur (1994), Flaux (2000), Lecolle et Leroy (à paraître).

² Cf. cependant Gary-Prieur (2001 a et b).

partir de nos observations sur des données attestées³ en montrant comment ces emplois introduisent, d'une manière ou d'une autre, du « jeu » dans le Npr : d'une part parce qu'ils rejouent la stabilité et l'univocité du rapport Npr/individu, introduisant ainsi une polyréférentialité, d'autre part parce qu'ils jouent *de* la plurivocité ainsi introduite, ce qui se manifeste notamment par des ambiguïtés, des indéterminations ou encore des figures de style.

1. Classements de métonymies, nom propre et toponyme

1.1. Catégories de métonymies et Npr

Les typologies de métonymies, qu'elles soient traditionnelles (Dumarsais [1730] 1988 ; Fontanier [1821] 1977), ou plus récentes (Lakoff et Johnson 1985) apparaissent comme des listes de catégories, dont les critères sont peu ou pas justifiés. Les deux premières ont été critiquées à ce titre par Bonhomme (1987), qui propose pour sa part une classification basée sur des critères réellement linguistiques⁴. L'auteur fait ainsi une distinction majeure entre, d'une part, les « métonymies situatives », basées sur une relation stative – localisation dans le temps, dans l'espace, ou encore relation de possession –, et d'autre part les « métonymies actanciennes », mettant en jeu une relation dynamique, et basées sur un procès (un « faire » sous-jacent). Nous utiliserons ci-dessous cette distinction.

Bien que les Npr figurent de manière significative dans les exemples utilisés par les divers auteurs (en particulier chez les classiques, mais aussi chez Lakoff et Johnson), les classifications ne mentionnent pas l'éventuelle affinité de telle ou telle classe métonymique avec les Npr. On remarquera pourtant que certaines d'entre elles, dont par exemple le rapport auteur/œuvre, sont intrinsèquement liées au Npr. Il en est ainsi également des métonymies initialement formées sur des noms d'inventeur ainsi que des métonymies lexicalisées, du type « vin », « fromage », ou encore « tissu » (*du jersey*), largement décrites par Bonhomme (1987 : 257-292). C'est enfin le cas du rapport lieu/événement, exemplifié par (3), sur lequel nous reviendrons :

(3) Seule certitude : les gens souffrent et meurent, victimes des conséquences conjuguées et indissociables de deux « accidents » : **Tchernobyl** et l'effondrement de l'ex-URSS. (*Le Monde* 1994-1995).

En revanche, les métonymies du type lieu/occupants du lieu, sous-catégorie du type situatif contenant/contenu, paraissent indifférentes à la distinction Npr/Nc comme le montre (2)' ou, en moins dramatique, (4) :

(2)' **La ville** a faim. **La ville** a froid.

(4) La moitié de **la ville** frotte l'autre. (Commentaire d'un caricaturiste du début du 20^{ème} siècle sur le tango à Paris, rapporté sur *France Inter*)

³ Nos données proviennent de corpus de presse collectés pour Lecolle (2003), de textes du CD-Rom du *Monde* (1994-1995) et de collectes plus ponctuelles.

⁴ Nous renvoyons à l'auteur (pp. 56-64) pour la justification de ces critères.

En définitive, le critère du Npr n'apparaît pas comme un élément de classification suffisant en lui-même, mais plutôt comme un facteur sémantico-référentiel incident, découlant peut-être de la catégorie concernée⁵.

1.2. Types de métonymies basées sur des toponymes

En prenant pour point de départ les seules métonymies basées sur les toponymes, nous esquissons, de fait, et sur des bases empiriques, une typologie attachée uniquement aux spécificités des métonymies liées à un type de déclencheur (le toponyme); notre classification, à but essentiellement descriptif, ne peut donc pas être étendue au-delà, ce qui n'est d'ailleurs pas notre objet ici.

Les catégories que nous dégagons sont fondées sur une représentation « naïve » de la réalité qu'est un lieu, dont nous supposons qu'elle peut être marquée linguistiquement (mais qui est aussi étroitement tributaire des codes sémiotiques et de l'histoire d'une société). Sur ces bases, on dira d'un lieu, d'une portion d'espace susceptible d'être nommée par un toponyme, qu'il peut être considéré (i) en lui-même ; (ii) selon ce qu'il contient (ses occupants stables) ; (iii) selon ce qu'on y fait ou ce qui y a lieu. Enfin, (iv) le lieu peut avoir une dimension institutionnelle qui le rapproche du symbole⁶. Outre (i) qui correspond à l'usage « standard » (non métonymique) du toponyme, ces différents modes d'appréhension du lieu fondent les catégories métonymiques suivantes :

(ii) Rapport lieu/habitants, déjà cité avec un nom de ville (exemple (2)), mais tout aussi usité avec un nom de pays :

(5) **Le Japon** épargne. (Journal de *France Inter* 02/12/2001)

(6) **La France** paresseuse. (Titre d'un ouvrage de l'économiste Victor Scherrer, paru en 1987)

Dans un cadre plus restreint et spécifique, le rapport lieu/occupants du lieu s'applique également aux personnels d'entreprises désignés par le nom de leur lieu de travail (7), et aux équipes sportives (8) et (9) :

(7) **Châtillon** n'est pas d'accord, et c'est **Châtillon** qui décide. (Oral)

(8) **La France** va perdre, à moins d'un miracle. (Radio)

(9) Dimanche 15 septembre, lors de la rencontre entre le PSG et **Cannes**, Bernard Lama avait préservé l'invulnérabilité de sa cage au prix fort. (*Le Monde* 1994-1995).

(iii) Les produits fabriqués en un lieu forment, lorsque la métonymie est lexicalisée, une classe stabilisée en langue, comme on l'a vu avec *camembert*, mais aussi parfois, avec la métonymie vive, un ensemble contingent, lié à la thématique du discours. C'est ainsi qu'un article du *Figaro* (05/05/2001) portant sur les films présentés au festival de Cannes 2001 peut titrer :

⁵ Ainsi des catégories différentes basées sur des Npr aboutissent à la même « communisation » du Npr (*poubelle*, *camembert*), alors que, avec les catégories auteur/œuvre et lieu/événement par exemple, c'est impossible. Cf. Gary-Prieur (2001a : 149-154) pour une discussion de ces différences.

⁶ De fait la dimension symbolique est toujours présente peu ou prou, hormis dans la catégorie (ii). Disons que dans la catégorie (iv) cette dimension est une part constitutive de la relation métonymique.

(10) Un peu plus d'**Italie**⁷.

ou encore écrire :

(11) La Quinzaine va réserver aussi bien des surprises et des temps forts. **L'Albanie** sera présente à Cannes avec *Slogans*, une comédie douce-amère [...]. **La Roumanie**, autre pays éprouvé économiquement et politiquement sera aussi là avec *le Mathos et la Thune*. [...] **L'Asie**, qui l'année dernière avait déjà fait une poussée sur la Croisette, reviendra encore en force avec quatre films. (*Le Figaro* 9/05/2001)

désignant ainsi en contexte l'ensemble des films présenté par le pays ou le continent concerné. Naturellement, ce type d'usage n'est pas limité aux films.

Cette catégorie (iii) permet théoriquement de rendre compte du rapport lieu/événement mentionné plus haut :

(3) Seule certitude : les gens souffrent et meurent, victimes des conséquences conjuguées et indissociables de deux « accidents » : **Tchernobyl** et l'effondrement de l'ex-URSS. (*Le Monde* 1994-1995).

(12) Le cinéma documentaire sera représenté à **Cannes** par quelques grands noms. (*Le Figaro* 09/05/2001)

(13) L'échéance olympique pour l'athlétisme français, c'est plutôt **Sydney** qu'**Atlanta**, cet « Horizon 2000 ». (*Le Monde* 1994-1995)⁸.

On perçoit pourtant une nette différence sémantico-référentielle entre les deux sous-catégories : la première est fondée sur un « faire » réitéré et correspond référentiellement à une production, un ensemble d'artefacts ; la seconde repose sur un « avoir lieu » ponctuel⁹ et inscrit dans l'histoire. Pour cette raison, son interprétation est potentiellement volatile.

(iv) Il s'agit ici du rapport lieu institutionnel/actant institutionnel : capitale d'un pays, lieu d'une institution :

(14) Au deuxième jour de l'opération militaire contre les forces serbes en Yougoslavie, **Washington** annonce une intensification des bombardements. (*Le Figaro* 26/03/1999)

(15) Ce qui touche de cet état de grâce, c'est qu'il touche **Matignon** sans rebondir sur **l'Élysée**. (Commentaire politique sur *France Inter*, avril 2002, à la veille des élections présidentielles).

(v) Enfin, une dernière catégorie est représentée par (5), (16) et (17), où les noms de pays et de ville ne sont pas en usage métonymique, puisqu'ils réfèrent simplement aux institutions correspondantes. Cette interprétation est autorisée, voire imposée par le cotexte. Nous nommerons cet emploi « institutionnel » :

⁷ Notre interprétation se fonde sur le texte de l'article lui-même.

⁸ Au delà de nos exemples, les critères d'interprétation événementielle des toponymes sont assez disparates dans notre corpus, ce qu'une étude en cours devrait permettre de sérier plus précisément. En (13), notre interprétation /Jeux Olympiques/, donc /événement/ repose sur sa fonction d'attribut de *l'échéance olympique*. Mais si, en (12), *Cannes* conduit à /festival de Cannes/ grâce au contexte 'cinéma', encore faut-il connaître le festival pour faire cette interprétation.

⁹ Naturellement, dans le cas des festivals, cet « avoir lieu » est réitéré, mais ce fait n'a pas réellement d'incidence sur notre distinction.

(5) **Le Japon** épargne. (Journal de *France Inter* 02/12/2001)

(16) **La France** qui tombe (titre d'un ouvrage de Nicolas Baverez paru en 2003)

(17) La victoire d'**Atlanta**, seule ville de l'histoire à être retenue dès sa première candidature, est d'abord la sienne. (*Le Monde* 1994-1995, à propos des Jeux Olympiques de 1996)

Il n'aura pas échappé au lecteur que notre exemple (5) avait déjà été classé dans la catégorie (ii), *i. e.* métonymie lieu/habitants. En réalité cet exemple entre de droit dans les deux catégories, en proposant deux sens différents. Cette bivalence du toponyme (effective également avec les noms de ville) est extrêmement fréquente, et ne pose d'ailleurs pas de problème de compréhension dans des circonstances ordinaires¹⁰ où la phrase n'est pas isolée de son environnement textuel. Il n'en demeure pas moins qu'elle peut donner lieu à des ambiguïtés, voire à des jeux délibérés dans certains cas. Dans le même ordre d'idées, on remarquera que, en (17), le SN *la victoire d'Atlanta* pourrait conduire dans un autre contexte à une interprétation /équipe sportive/. Quant au pathétique énoncé (16), on pourrait aisément le rencontrer en titre d'un commentaire sportif catastrophiste ; ce possible rapprochement nous paraît d'autant plus plausible si l'on prend en compte la fonction d'appel d'un titre d'article ou d'ouvrage (cf. également (6)), qui en fait un lieu privilégié de rhétorique.

Plus généralement on le voit, l'ensemble des divers emplois listés forme un terrain favorable au brouillage et au mélange des sens, et c'est ce que nous abordons à présent.

2. Du jeu dans les toponymes

Comme le montre déjà la diversité des catégories proposées ci-dessus, le toponyme est loin de fonctionner en discours comme un « désignateur rigide ». C'est ce qu'avaient déjà mis en évidence les contributions citées portant sur le Npr modifié, et que nous détaillons à notre tour pour le Npr « nu ». On considérera donc comme un fait établi la grande sensibilité au contexte de l'interprétation des toponymes, qu'ils soient ou non employés métonymiquement.

Mais si les exemples proposés font apparaître un panorama balisé où les catégories interprétatives sont circonscrites par l'environnement phrastique ou textuel des Npr, il est de nombreux cas où la vision est nettement plus brouillée.

Avant d'aborder le brouillage du sens des toponymes métonymiques, il convient de rappeler un premier fait : le rapport lieu/occupants, jouant l'unicité du référent du Npr, crée discursivement une pluralité ou une « multiplicité interne », selon le terme de Gary-Prieur (2001a), qui est à mettre au compte de la métonymie contenant/contenu, mais qu'on trouve également avec le rapport métonymique auteur/œuvre exemplifié en (1)¹¹. *Paris, le*

¹⁰ Cruse (1996) ainsi que Gary-Prieur (2001a : 152) en parlent en termes de « polysémie ». Pour Gary-Prieur, la polysémie concernerait également la valeur événementielle des toponymes.

¹¹ Si nous reprenons à Gary-Prieur le terme de « multiplicité interne », c'est en le déplaçant, pour le mettre en rapport avec la forme syntaxique : nous l'opposons à une multiplicité « externe » due à une détermination plurielle du Npr (*les/des Npr*). Sans mettre en question les analyses elles-mêmes de l'auteur, nous nous en éloignons également ici : d'une part, pour l'ensemble des catégories métonymiques concernées, parce que nous employons la notion de « multiplicité interne » en faisant référence au « référent discursif », *i. e.* métonymique du Npr et non à son référent initial – le caractère « interne » est ici à rapporter au Npr dans son interprétation métonymique ; d'autre part parce que nous envisageons, dans la relation auteur/œuvre, l'œuvre comme une pluralité d'objets (*œuvre* est ici

Japon, la France en (2), (5) et (6) correspondent en effet à des ensembles, et peuvent à ce titre être rapprochés des noms collectifs. Il en est d'ailleurs de même de plusieurs autres catégories métonymiques (institutions – nous y reviendrons – entreprises et équipes sportives). Il n'en demeure pas moins que cette pluralité interne est fondée sur l'unicité du référent initial du Npr (personne ou lieu).

Il en est autrement des faits que nous présentons ci-dessous, en les distinguant selon deux principes, que nous nommons « polyréférentialité externe » et « polyréférentialité interne ».

2.1. Polyréférentialité externe

Nous avons déjà largement illustré ce premier principe au bas du § 1.2, en montrant la mutabilité des toponymes entre les diverses catégories d'interprétations métonymiques, mais aussi la mutabilité possible entre interprétation métonymique et non métonymique. La raison pour laquelle nous parlons de « polyréférentialité externe » apparaîtra dans sa comparaison avec la « polyréférentialité interne ». Signalons simplement ici que nous désignons par cette formule les cas où une occurrence appartient à une seule catégorie métonymique, mais peut avoir des interprétations différentes concurrentes. Ainsi, l'interprétation de l'occurrence métonymique est brouillée par sa similarité formelle avec d'autres catégories, comme on peut encore le voir en (18) :

(18) 200 000 manifestants anti-mondialisation veulent paralyser **Washington**. (*Le Monde* 28/09/2002).

Ici en effet, même si on laisse de côté le cas de l'interprétation locative non métonymique (notre (i) du § 1.2), *Washington* est susceptible d'au moins deux valeurs, dont la plus usuelle dans le discours journalistique est la métonymie lieu institutionnel/actant institutionnel (cf. (14)). Ce n'est pourtant pas celle-ci qui est pertinente, puisque *Washington* en contexte correspond à l'événement : /réunion des ministres des finances du G7 du 27 septembre 2002/.

Le cas de la métonymie lieu institutionnel/actant institutionnel relève également de notre « polyréférentialité externe ». Dans le discours journalistique, cette métonymie permet de référer à tout ce qui a trait à l'institution (dirigeant, groupe de dirigeants, institution) et ceci le plus souvent de manière indéterminée, comme en (14), sans qu'il paraisse pertinent, la plupart du temps, de circonscrire une référence plus précise. Pourtant, comme nous l'avons montré dans Lecolle (2003), le contexte, et en particulier la thématique du texte, vient parfois imposer une de ces interprétations référentielles au détriment d'une autre. C'est par exemple le cas en (15), où il est net qu'il s'agit des individus, candidats tous deux aux élections présidentielles. Cette flexibilité de la référence (du plus vague au plus précis), à l'intérieur même d'une catégorie métonymique, illustre de nouveau la dépendance étroite de l'interprétation du toponyme au contexte.

2.2. Polyréférentialité interne

La polyréférentialité interne correspond à ce que nous qualifions métaphoriquement d'« épaissement » du Npr. Alors que dans le premier principe « externe », on avait

employé dans son sens de nom collectif, attesté dans les dictionnaires). Cf. sur ce point Lecolle et Leroy (à paraître).

affaire à une concurrence d'interprétations, ici, la référence est composite, et les éléments de cette composition sont inextricablement liés.

Ainsi, en (11), les noms de pays réfèrent certes aux films de ces pays présentés à Cannes, mais aussi très certainement aux producteurs de ces films.

Mais c'est dans la catégorie événementielle que « l'épaississement » apparaît le plus nettement. Ainsi, en contrepoint de (3) et (13), nettement monoréférentiels, on trouve plusieurs types de composition, dont la liste suivante n'est sans doute pas exhaustive :

(i) Malgré un environnement syntaxique locatif, la valeur événementielle s'impose à l'interprétation de par la connaissance, ancrée historiquement, qu'on a de l'événement (*Tchernobyl*, *Tiananmen*, mais aussi *Cannes* – le festival), et/ou de par la thématique générale du texte. C'est un cas de ce type qu'illustre (12), où on ne peut abandonner ni la valeur locative ni la valeur de nom d'événement. En (19) de même, interpréter à *Tiananmen* en termes uniquement locatifs serait réducteur, et un sens second s'impose, paraphrasable par /lors des événements de la place Tiananmen/ ; on fera la même observation pour (20) :

(19) À **Tiananmen** en 1989, les étudiants se voulaient « patriotes ». (*Le Monde* 1994-1995)

(20) Il y a quelques jours encore, on apprenait l'arrestation de Mme Ding Zeling et de son époux (parents d'un disparu de **Tiananmen** qui s'emploient à dresser la liste des victimes de la répression de 1989). (*Le Monde* 1994-1995).

(ii) La valeur événementielle se combine avec les acteurs de l'événement, ensemble d'intervenants dont la composition reste non spécifiée :

(21) Comment **Cannes** constitue son affiche, en l'espace de neuf mois. (En titre, *Libération* 09/05/2001)

(iii) Lorsque l'événement est une rencontre ou une négociation ayant donné lieu à une trace écrite (traité, accord : Doha, Maastricht, Rambouillet), la valeur événementielle (la négociation, explicitement nommée en (22)) et le résultat de cette négociation (le traité par exemple) peuvent être mêlés, comme en (23) et (24) :

(22) La négociation de Doha (article 41 de la déclaration finale) s'inscrit dans la logique de l'engagement unique. (Paul-Henri Ravier, « De Doha à Cancun : les enjeux du cycle de négociations », *Politique étrangère*, 2/2003)

(23) **Doha** avait permis de mettre un terme au « harcèlement judiciaire » des grandes firmes à l'égard des pays à industrie pharmaceutique naissante, pour les empêcher d'utiliser à plein ces souplesses (importations parallèles, licences obligatoires). (même texte)

(24) **Rambouillet**, au contraire, a été perçu à Belgrade et sans doute avec raison, comme l'amorce d'une amputation de la Serbie historique. (*Libération* 25/03/1999)

A ces quelques exemples de combinaisons établies sur les métonymies événementielles, il conviendrait d'ajouter les cas, observables sur tout un texte ou un corpus thématique, où l'on voit se construire, d'occurrence en occurrence de toponyme, la référence événementielle (mais pas toujours séquentiellement). C'est ce qu'on peut en particulier repérer dans le texte « Doha ». On voit alors le Npr se charger de sens (ou plutôt de « contenu », pour reprendre le terme défendu par Gary-Prieur (1994)). Il s'agit des cas (heureux !) où l'observateur peut reconstituer la trace linguistique de ce qui, généralement, ne repose que sur la mémoire interdiscursive.

3. Du jeu avec les toponymes

La diversité des valeurs des toponymes, ainsi que leurs combinaisons potentielles rendent prévisibles certains « jeux » avec/entre ces valeurs¹². Nous en présentons dans ce paragraphe plusieurs cas remarquables, sans prétention à l'exhaustivité.

(i) La valeur première (locative) du toponyme entre syntagmatiquement en combinaison explicite avec la valeur métonymique :

(25) [le Monténégro]. [...] l'autre pilier de la fédération yougoslave avec la Serbie est devenu un foyer de contestation, et **Podgorica** se démarque de plus en plus ouvertement de Belgrade. Nombre d'hommes d'affaires s'y sont installés [...] et la presse d'opposition de Belgrade y a ses arrières. (*Libération* 26/03/1999)

Une ambivalence syntaxique comparable apparaissait déjà en (11), avec, à propos de *la Roumanie*, une combinaison syntagmatique de la valeur institutionnelle, explicitée par *autre pays* et de la valeur métonymique /ensemble de films/. Signalons qu'on trouve cette configuration ambivalente dans le cas du rapport auteur/œuvre également.

(ii) La valeur institutionnelle et la valeur métonymique /habitants/ se combinent en se succédant syntagmatiquement par le biais de l'épithète et de l'attribut en (26), ou d'une reprise pronominale en (27) :

(26) (à propos d'un congrès sur le sida) Pour la première fois, **la Chine**, contaminée, est représentée (*France Inter*, 28/6/1998)

(27) Jamais **l'Amérique** n'a connu une aussi longue prospérité, et jamais, à en croire les statistiques, elle n'a passé autant de temps au travail. (*Le Nouvel Observateur* 2-8/11/2000)

Ces exemples, où le jeu opère entre la valeur « tout » d'un ensemble (le pays) et la valeur « éléments » (les habitants), peuvent être rapprochés de la « syllepse grammaticale du nombre » (*TLFi*), nommée « syllepse » ou « synthèse » par Dumarsais (1988 : 322).

(iii) Pour finir, en faisant une incursion dans le champ des Npr modifiés, mentionnons les antonomases construites sur des toponymes, qui se basent sur la typicité d'un lieu à certains égards. Cette typicité peut reposer sur une valeur métonymique événementielle, comme en (28), ou sur une valeur non métonymique, comme en (29) et (30)¹³ :

(28) Après tout, l'électricité coûte moins cher et **les Tchernobyl**, ça n'arrive, par définition, que chez les autres. (*Le Monde* 1994-1995)

(29) Voltaire lui fera faire les plus grands voyages, lui fera commettre les extrêmes divagations géographiques [...], l'emmènera en Chine, dans on ne sait **quelle Perse et Babylonie**, plus ou moins de convention. (Péguy, *Victor Marie - Comte Hugo*, 1910)

(30) [...] à quelque culte qu'elle appartienne, de **quelque Olympe** qu'elle descende, par sa légende et ses formes mêmes est-elle autre chose pour nous qu'une des mille manifestations de cette éternelle religion des entrailles de l'homme ? (Flaubert, *Par champs et par grèves*, 1848)

¹² Nous entendons ici le mot "jeu" de manière large, sans que la question de l'intention de l'énonciateur entre nécessairement dans l'analyse.

¹³ Les exemples (29) et (30) sont tirés de la base *Frantext* (<http://www.atilf.fr/frantext.htm>), et sélectionnés sur les critères « quel + Npr » et « quelque + Npr », en vue d'un travail ultérieur concernant ces combinaisons atypiques.

Ainsi, à partir de la typicité du lieu, les antonomases créent une classe, jouant/se jouant (de) l'unicité du référent du Npr d'une autre manière encore.

4. Conclusion

En abordant le Npr de lieu « nu » (sans déterminant ni modifieur), et en position référentielle pour l'essentiel, nous avons pu montrer que, lorsqu'il est employé métonymiquement, le Npr est loin de présenter l'univocité qui en serait attendue : soit il renvoie à un ensemble d'objets, soit encore il « s'épaissit », en mixant et brouillant les catégories. Ainsi, il peut aller de la sous-détermination (ambiguïtés) à la sur-détermination (pluralité de valeurs). Selon nous, ces jeux (multiplicité interne, indétermination, mixage, mais aussi jeux syntagmatiques) sont, dans le cas du Npr « nu », dus à la métonymie, qui, par elle-même, est un puissant procédé de modulation de la référence.

De fait, à partir de ces observations sur les toponymes, nous nous éloignons plus généralement d'une conception substitutive du trope métonymique, selon laquelle un SN en contexte devrait être « traduit » par un autre, sémantiquement pertinent. D'après notre analyse au contraire, le SN métonymique construit en contexte un ensemble discursif, non nommable, laissant dans le flou la composition de cet ensemble.

5. Bibliographie

- Bonhomme M. (1987), *Linguistique de la métonymie*, Berne/Francfort/Paris, Peter Lang.
- Cruse A. (1996), « La signification des noms propres de pays en anglais », In Rémi-Giraud S. (éd.) *Les Mots de la Nation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 94-102.
- Dumarsais C.C. ([1730] 1988), *Des tropes ou des différents sens*, Présentation, notes et traduction F. Douay-Soublin, Paris, Flammarion.
- Flaux N. (2000), « Le nom propre et le partitif », *Lexique* 15, 93-116.
- Fontanier P. ([1821] 1977), *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- Gary-Prieur M.-N. (1994), *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.
- Gary-Prieur M.-N. (1998), « Prédication et référence : quand un prédicat devient désignateur, et inversement », In Fortsgren M. et al. (éds.) *Actes du Colloque d'Uppsala (juin 1996), Prédication, assertion et information*, pp. 201-209.
- Gary-Prieur M.-N. (2001a), *L'individu pluriel. Les noms propres et le nombre*, Paris, CNRS Éditions.
- Gary-Prieur M.-N. (2001b), « Les individus humains et les autres : quelques différences entre noms propres de personnes et noms propres de lieux dans certaines interprétations figurées », In Kronning H. et al. (éds.) *Langage et référence*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 237-244.
- Jonasson K. (1994), *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kleiber G. (1992), « Mais qui donc est sur l'étagère de gauche ? ou Faut-il multiplier les référents ? », *Travaux de linguistique et de philologie* XXX, 107-124.
- Lakoff G. et Johnson M. ([1980] 1985), *Les métaphores de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- Lecolle, M. (2003), *Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique*, Thèse de doctorat, Université Toulouse-Le Mirail.

Lecolle M. et Leroy S. (2006), « Collectif, massif et partition dans les figures du nom propre », In Kleiber G., Schnedecker C., Theissen A. (éd.), *La Relation « Partie-Tout »*, Louvain/Paris/ Dudley MA, Peeters, pp. 543-558.

Leroy S. (2001), *Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français*, Thèse en Sciences du Langage, Université Paul-Valéry, Montpellier III.

Leroy S. (2004), *Le nom propre en français*, Gap-Paris, Ophrys.

ATILF, CNRS, *Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*, [En ligne] <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

Michelle Lecolle, Université de Lorraine
michelle.lecolle@univ-lorraine.fr